

McKinsey & Company poursuivi pour son rôle allégué dans l'épidémie d'opioïdes au Canada

Toronto — Sotos Actions Collectives et Goldblatt Partners LLP ont intenté un recours collectif contre le cabinet mondial d'experts-conseils McKinsey & Company pour son rôle dans l'alimentation de l'épidémie d'opioïdes au Canada. Le recours collectif désigne les bureaux canadiens et américains de McKinsey comme défendeurs. Le représentant pour le recours collectif, Jordan Francis Charlie, un résident du nord de l'Ontario, a été prescrit pour la première fois de l'OxyContin en 2007 en raison d'une blessure au dos subie lorsqu'il travaillait en foresterie. M. Charlie a rapidement développé une dépendance dévastatrice aux opioïdes, entraînant la perte de son emploi et la perte de la garde de son enfant. L'expérience tragique de M. Charlie avec des opioïdes d'ordonnance hautement addictifs, inefficaces et dangereux est typique de milliers de Canadiens.

En 2021, McKinsey & Company a conclu un règlement d'environ 596 millions de dollars avec les procureurs généraux dans plusieurs États américains. Le règlement a été conclu après la divulgation du rôle considérable de McKinsey dans la promotion de la vente d'OxyContin par Purdue Pharma L.P. Depuis, Purdue a demandé la protection de la loi sur les faillites.

Le Canada est le deuxième plus grand consommateur d'opioïdes au monde, après les États-Unis. Au Canada, l'utilisation d'opioïdes sur ordonnance a augmenté de 203 % entre 2000 et 2010, tandis que les ventes d'OxyContin ont monté en flèche au cours de la même période. Selon le gouvernement du Canada, de janvier 2016 à décembre 2020, il y a eu 21 174 décès liés de façon apparente aux opioïdes au Canada et 24 671 hospitalisations liés à des surdoses d'opioïdes. McKinsey n'a jamais été tenu responsable au Canada pour leur rôle dans l'épidémie d'opioïdes.

McKinsey est un cabinet de conseil en gestion mondial, avec plus de 30 000 employés et des opérations dans plus de 65 pays.

Comme l'a décrit un ancien consultant de McKinsey, le travail de McKinsey générant les revenus des producteurs d'opioïdes était « la banalité du mal, édition MBA... Ils savaient ce qui se passait, et ils ont trouvé un moyen de regarder au-delà, à travers, autour, pour répondre aux seules questions qui les intéressaient : comment faire de l'argent au client, et quand les murs se sont refermés, comment se protéger. »

Le recours collectif réclame des dommages-intérêts pour la négligence alléguée de McKinsey, les violations des lois sur la protection des consommateurs, le complot, les coûts des soins de santé et l'enrichissement sans cause. Le groupe proposé visé par la poursuite consiste généralement de toutes les personnes résidant au Canada qui ont été prescrits des opioïdes et qui ont développé par la suite une dépendance aux opioïdes entre 2002 et la date à laquelle le recours collectif est certifié.

Selon l'avocat du demandeur Louis Sokolov : « Les effets d'entraînement des dépendances aux opioïdes, des surdoses et des hospitalisations seront ressenties dans toute la société canadienne pendant des décennies. Même après que le tribut stupéfiant des opioïdes était clairement établi, McKinsey a conseillé Purdue sur la façon de « turbo-charger » la vente d'opioïdes. Lorsque les

gouvernements et les prestataires de soins de santé cherchaient à éteindre les flammes de l'épidémie d'opioïdes, McKinsey a jeté de l'huile sur le feu. »

De plus amples renseignements sur le recours collectif et la déclaration peuvent être trouvés [ici](#).

Contact média:

[Louis Sokolov](#) ou [David Sterns](#) de Sotos Actions Collectives ou [Jody Brown](#) de Goldblatt Partners LLP.